

Achèvement des travaux : ..... septembre 2012  
 Maître d'ouvrage : ..... confidentialité  
 Maître d'œuvre : ..... Christophe LE MOING  
 Architecte DPLG, LORIENT  
 Surface du terrain : ..... xx  
 Surface de la maison : SHON extension : 64 m<sup>2</sup> + 70 m<sup>2</sup> annexe garage  
 totale longère extension 288 m<sup>2</sup>

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre

## 49 - EXTENSION CONTEMPORAINE D'UNE LONGÈRE

### A- Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

Le terrain destiné à accueillir le projet est situé dans le village de Locmiquel Mené. Il prend accès au nord sur la rue qui le dessert par un portail existant et comporte une construction existante et une annexe. La construction principale est une ancienne grange qui a été remaniée et aménagée en habitation tout en gardant son volume de longère d'origine. Elle est orientée est/ouest. L'annexe est un appentis de rangement en construction légère appuyée sur un ancien mur en pierres. Cette annexe empiète sur la voirie et devra être démolie. Le terrain présente un relief d'ensemble plat sauf sur son angle sud-est où il remonte un peu, encaissant le bâtiment existant. La frange sud est délimitée par une haie de clôture qui sépare le terrain d'un autre terrain libre. A l'est le terrain est bordé par une autre longère et un terrain agricole. A l'ouest une clôture grillagée doublée d'une haie marque la limite du terrain avec un terrain bâti voisin accueillant une construction des années 80. Il existe un ensemble de trois pins parasols au nord du terrain et deux beaux arbres au sud-ouest que nous conserverons. Le reste du terrain est engazonné.

### B-Présentation du projet

#### -Aménagement du terrain

L'accès actuel du terrain sera conservé et complété d'un accès spécifique pour desservir les stationnements extérieurs et intérieurs du futur projet. Cet accès sera réalisé dans l'angle nord-ouest du terrain.

La construction actuelle sera conservée dans son volume, adaptée et agrandie pour répondre au besoins du programme.

La future construction sera composée sur un simple rez-de-chaussée et implantée en équerre à l'ouest de la construction existante afin de délimiter les espaces d'accès et d'intimiser complètement le jardin par rapport à la rue. Les haies de clôtures actuelles sont conservées.

Un jardin d'agrément simplement engazonné sera positionné au sud.



Avant



Après

### - Organisation et composition des aménagements nouveaux par rapport aux constructions et paysages avoisinants :

Les clôtures existantes sont conservées sauf dans l'emprise du nouvel accès à créer et dans l'emprise de l'extension car celle-ci viendra s'implanter en mitoyenneté ouest.

La construction existante dont le volume sera conservé recevra une verrière en toiture à l'est et à l'ouest pour y faire entrer profondément la lumière. Les ouvertures existantes sont maintenues.

La future extension est implantée en équerre afin de prendre un maximum de lumière au sud et intimiser le jardin. Au nord un portail d'accès sera créé.

### - Organisation et aménagements des accès au terrain et des aires de stationnement :

L'accès par l'allée bitumée actuelle sera prolongé en longeant la limite séparative ouest.

### - Traitement des constructions, clôtures et végétation ou aménagements en limite de terrain :

L'extension est organisée sur un seul niveau en rez-de-chaussée de plain-pied et forme avec la longère un L autour d'une terrasse donnant au Sud sur le jardin.

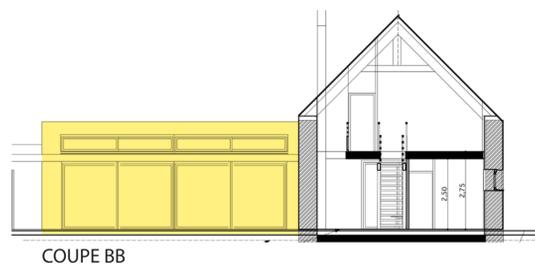
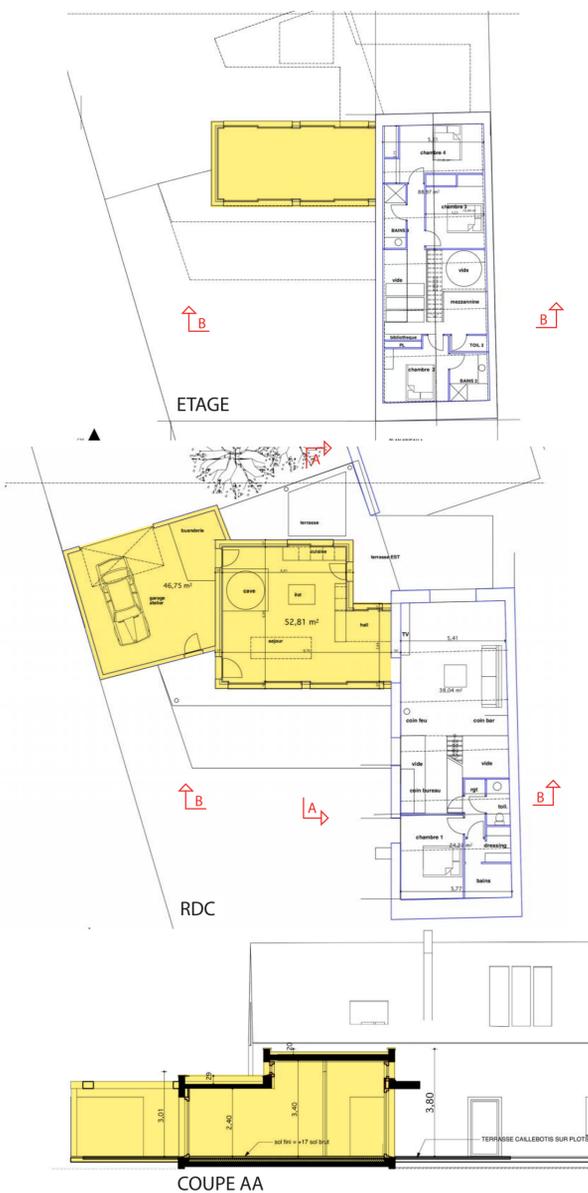
Elle accueille cuisine et séjour. A l'ouest, un garage prolonge cette pièce de vie et concourt à l'intimisation du jardin en étirant l'extension jusqu'en limite séparative ouest.

Le volume de la construction est modulé en hauteur afin de présenter une silhouette plus agréable.

Les façades sud sont largement vitrées pour optimiser les apports solaires et l'ensemble constitue un contrepoint d'allure contemporaine aux espaces ouverts jouant une alliance de complémentarité avec le volume plus fermé et ancré de la longère.

L'entrée est constituée d'un sas vitré connectant l'entité extension et l'entité existante et ouvrant directement sur la terrasse sud.

Les menuiseries extérieures et la verrière seront traitées en aluminium gris anthracite, les parties opaques de l'extension sont en maçonnerie enduite de teinte foncée et la toiture est traitée en toiture-terrasse recevant une étanchéité protégée par gravillonnage. L'avent d'entrée et l'avent terrasse nord cuisine sont en béton avec un habillage de rive métal.



ESTIMATION	SURFACE	PRIX/M2	Total / €
TOTAL HABITATION	220,83	1 305,55 €	288 304,00 €
SURFACES HABITABLES	220,83	1 117,62 €	246 804,00 €
SURFACES ANNEXES	109	380,73 €	41 500,00 €
	329,83		
ANNEXES	109	PRIX/M2	41500
GARAGE	49	700	34300
NIV 0	149,7	prix/M2	181040
HALL + CIRCULATIONS	9,54	1300	12402
RANGEMENT		1300	0
BUANDERIE	9,26	1500	13890
SALON TV	38	800	30400
CUISINE-SEJOUR	53	1700	90100
DEGT/RGT	2,4	800	1920
BUREAU	12	800	9600
BAINS 1-Dressing	8,88	1000	8880
CHAMBRE 1	13,86	800	11088
WC	2,76	1000	2760
AUVENTS EXT.	12	200	2400
TERRASSES	48	100	4800
NIVEAU 1	71,13	prix/M2	65764
CH 2	12,95	800	10360
CH 3	13,2	800	10560
CH 4	15,68	800	12544
CIRCULATION/MEZZ	17	1200	20400
WC	2	800	1600
BAINS 2	5,4	1000	5400
BAINS 3	4,9	1000	4900